des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, au sujet de la crise des réfugiés en Europe

Communiqués de presse, 4 septembre 2015

L'Union européenne prépare des réunions d'urgence cruciales afin de répondre à la crise de réfugiés et de migrants qui se déroule. La situation exige un effort collectif considérable qui ne peut être réalisé avec l'approche fragmentée actuelle. L'Europe fait face à l'afflux de réfugiés le plus important depuis plusieurs décennies. Cette année, plus de 300 000 personnes ont mis leur vie en danger afin de traverser la mer Méditerranée. Plus de 2 600 personnes ont péri lors de cette dangereuse traversée, notamment Aylan, trois ans, dont la photographie a ému le monde entier. Après leur arrivée sur les côtes et aux frontières de l'Europe, ils poursuivent leur chemin, affrontant le chaos et souffrant l'indignité, l'exploitation et les dangers aux frontières et tout le long de la route. La générosité désintéressée des citoyens et la main tendue par les organisations de la société civile afin d'accueillir et d'aider ces nouveaux arrivants sont réellement sources d'inspiration. Plusieurs pays aussi ont affiché un leadership politique et moral exemplaire. Mais dans l'ensemble, nous devons constater que l'Europe a failli à trouver une réponse commune efficace et que cette défaillance a généré beaucoup de souffrance. Afin de gérer cette situation intenable, nous devons tous garder à l'esprit nombre de points fondamentaux :

- 1. Il s'agit principalement d'une crise de réfugiés et non pas seulement d'un phénomène migratoire. La majorité des arrivants en Grèce proviennent de régions où sévissent des conflits comme la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan. Ils fuient tout simplement afin de rester en vie. Tous ceux qui vivent ces tragédies méritent de voir leurs droits fondamentaux et leur dignité entièrement respectés, indépendamment de leur statut juridique. Cependant, nous ne pouvons pas oublier les responsabilités particulières que tous les Etats doivent respecter vis-à-vis des réfugiés conformément au droit international.
- 2. L'Europe ne peut continuer de réagir à cette crise avec une approche fragmentaire et au jour le jour. Aucun pays ne peut y arriver seul, et aucun pays ne peut refuser d'y contribuer. Il n'est pas surprenant que, lorsqu'un système est déséquilibré et dysfonctionnel, la situation se paralyse lorsque la pression augmente. Il s'agit d'un moment clé pour l'Union européenne et elle n'a désormais pas d'autre choix que de mobiliser toutes ses forces sur cette crise. La seule façon de régler ce problème consiste pour l'Union et ses Etats membres à mettre en œuvre une stratégie commune, fondée sur la responsabilité, la solidarité et la confiance.
- 3. Concrètement, cela signifie adopter des mesures urgentes et courageuses afin de stabiliser la situation et ensuite de trouver une façon de réellement partager les responsabilités à moyen et à long terme. L'UE doit être prête, avec le consentement et le soutien des gouvernements touchés principalement la Grèce et la Hongrie, mais également l'Italie à mettre en place une capacité immédiate et adéquate de réception, d'aide et d'enregistrement d'urgence. La Commission européenne doit mobiliser les agences compétentes en matière d'asile, de migration et de protection civile, ainsi que les mécanismes à cette fin, notamment les ressources des Etats membres, avec le soutien du HCR, de l'OIM et de la société civile. Pour sa part, le HCR s'engage entièrement à intensifier ses efforts. Il est essentiel que les familles des réfugiés qui arrivent en Europe après avoir tout perdu soient accueillies dans un environnement sûr et accueillant.
- 4. Les personnes dont on a déterminé qu'elles ont des motifs fondés de protection lors de cette vérification initiale doivent par la suite bénéficier d'un programme de relocalisation de grande ampleur avec la participation obligatoire de tous les Etats membres de l'UE. Une estimation très préliminaire indique le besoin potentiel d'augmenter les possibilités de relocalisation à environ 200 000 places. Cela ne sera possible que si l'on dispose de capacités de réception adéquates, surtout en Grèce. La solidarité ne peut bien évidemment pas être l'affaire de seulement quelques Etats membres de l'UE.
- 5. Ceux dont on a déterminé qu'ils n'ont pas de demande fondée de protection internationale et qui ne peuvent profiter de possibilités d'immigration régulière devraient être aidés afin de retourner dans leur pays d'origine rapidement, dans le plein respect de leurs droits

6. Les seuls qui profitent de l'absence d'intervention globale européenne sont les passeurs et les trafiquants qui exploitent le désespoir des gens souhaitant assurer leur sécurité. Une coopération internationale plus efficace est requise afin de démanteler les réseaux de passeurs, notamment ceux qui opèrent à l'intérieur de l'UE, tout en assurant la protection de leurs victimes. Toutefois, aucun de ces efforts ne sera efficace si l'on n'offre pas plus de possibilités aux gens de venir légalement en Europe et de trouver la sécurité à leur arrivée. Des milliers de réfugiés risquent la vie de leurs enfants à bord d'embarcations de passeurs dangereuses principalement parce qu'ils n'ont pas d'autres choix. Les pays européens, ainsi que les gouvernements dans d'autres régions, doivent procéder à des changements fondamentaux afin d'augmenter leurs quotas en matière de réinstallation et d'admission humanitaire, d'étendre les conditions d'obtention de visas et de parrainage, des bourses, ainsi que d'autres moyens de rallier l'Europe légalement. Le regroupement familial en particulier doit devenir une véritable option accessible pour un nombre beaucoup plus important de personnes. Si ces mécanismes sont élargis et rendus plus efficaces, nous pourrons réduire le nombre de ceux qui sont forcés à risquer leur vie en mer en raison de l'absence de toute autre alternative.

Au-delà de la réponse immédiate, il est évident que cette situation exigera de nous que nous réfléchissions sérieusement à l'avenir. Cet afflux massif de personnes ne cessera pas tant que les causes principales de leurs difficultés ne seront réglées. Beaucoup de progrès reste à accomplir afin de prévenir les conflits et arrêter les guerres en cours qui forcent tant de gens à fuir leurs foyers. Les pays voisins des zones de guerre, qui accueillent 9 réfugiés sur 10 mondialement, doivent être mieux épaulés, et doivent recevoir le financement requis. Parallèlement, il est essentiel que les politiques de coopération et d'aide au développement soient réorientées avec l'objectif de donner aux gens la possibilité de vivre dans leur propre pays.

L'Europe est à un tournant décisif de son histoire. Il est temps de réaffirmer les valeurs qui ont fondé sa création.

Contacts pour la presse :

Siège du HCR, Suisse

Melissa Fleming: +41 79 557 9122 Adrian Edwards: +41 79 557 9120 William Spindler: +41 79 217 3011

Représentation du HCR à Paris, France

Celine Schmitt: +33 6 23 16 11 78